

Annexe IV

Calendrier de mise en œuvre de l'avis du CMDh

Calendrier de mise en œuvre de l'avis du CMDh

Adoption de l'avis du CMDh par consensus:	réunion du CMDh de janvier 2020
Transmission des traductions des annexes de l'avis aux autorités nationales compétentes:	9 mars 2020
Mise en œuvre de cet avis par les États membres (comme il convient dans chaque État membre, par la soumission de la modification de type IB par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché):	9 avril 2020